

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-fissureurs-volontaires-a-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°28 > **Les fissureurs volontaires à l'action**

1er septembre 2005

Les fissureurs volontaires à l'action

Ils dénoncent les enquêtes publiques sur les rejets des centrales.

On connaissait les « faucheurs volontaires » des champs d'OGM, il faudra désormais

s'habituer aux nouvelles actions tout aussi déterminées et non violentes, de leurs cousins, les « fissureurs volontaires ».

Depuis 1998, les installations nucléaires procèdent à des enquêtes publiques pour renouveler leurs autorisations de prises d'eau et de rejets liquides et gazeux. En 1998, des associations telles que la CRII-RAD et AIRE ont ainsi montré les lacunes du dossier d'enquête publique pour la centrale de Saint-Alban (Isère). Mais les autorités ont ignoré les avis des citoyens et des associatifs qui s'étaient donné la peine d'étudier le volumineux dossier mis à disposition dans les mairies. Rejets chimiques, radioactifs, augmentation des rejets d'eau chaude en été sont autant de problèmes soulevés qui n'ont reçu aucune réponse. Face au mépris du lobby nucléaire, des actions plus radicales voient le jour avec les fissureurs volontaires.

Récemment, nos amis du Collectif antinucléaire toulousain et de Stop Golfech ont mené cette action remarquable lors de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 30 mai à la mi-juillet 2005, concernant les rejets de la centrale de Golfech, située près d'Agen.

Symboliquement, ils ont fissuré (déchiré tout en les laissant lisible) quelques pages du document (3 volumes de 1500 pages !) mis à disposition du public dans plusieurs mairies autour de la centrale lors de l'enquête publique.

Une action de désobéissance civile exemplaire à reproduire ailleurs en France. En effet, après Cattenom (Moselle), St Alban et Golfech, des enquêtes d'"inutilité publique" du même genre vont avoir lieu autour de toutes les centrales françaises. Quelques personnes suffisent pour cette action très simple à mettre en oeuvre, pourquoi pas vous ?

Nous reproduisons ci-dessous l'article paru dans le journal "Le Petit Bleu du Lot-Et-Garonne" du 7 juin 2005 rédigé par Michel Amigues.

Golfech : rejet(s) en bloc

Les militants antinucléaires "atomisent" le texte de l'enquête publique sur les autorisations de rejets de la centrale de Golfech, pour dénoncer "une mascarade".

Le combat antinucléaire "ça déchire", au sens propre. Pas besoin d'enquête publique pour savoir qui a réduit en petites particules le texte de l'enquête publique sur "les demandes d'autorisation de rejets liquides et gazeux, radioactifs ou non radioactifs" de la centrale de Golfech, ces trois énormes classeurs en libre consultation à la mairie d'Agen, comme dans 43 autres communes du périmètre de la centrale. Le "forfait" est signé et très lisiblement : c'est une petite escouade de militants antinucléaires qui a atomisé en partie le document pour dénoncer "une mascarade", comme ils l'avaient fait quelques heures plus tôt à la mairie de Golfech, et comme ils promettent de le faire régulièrement dans l'ensemble des communes concernées.

Mascarade ? "C'est EDF qui fixe les normes qu'elle s'applique à elle-même, et en plus elle les transgresse : c'était le cas pour les rejets thermiques lors la canicule de l'été 2003" s'emporte Monique Guittenit de l'association Stop Golfech, "mais aucun texte ne prévoit de sanctions en cas de non respect des seuils de rejets établis".

Réglementation "sur mesure" ?

D'où le caractère vain de toutes les actions en justice intentées jusqu'ici par les associations. "Le décret préalable au démarrage de la centrale prévoyait un contrôle en continu de la radioactivité des eaux de la Garonne. Il y a bien eu une balise, qui a fonctionné les deux premières années, depuis elle est hors service", poursuit Alain Jean, le maire adjoint (Verts) de Moissac. Des antinucléaires qui ne voient pas l'utilité d'une nouvelle enquête publique, "étant donné qu'on n'a pas tenu compte des réserves -théoriquement bloquantes - émises par les commissaires enquêteurs lors de la première enquête, avant le démarrage de la centrale" renchérit Marc Saint-Aroman des Amis de la Terre, "la centrale est entrée en service en violant la loi", conclut-il. Noeud du problème, selon les antinucléaires : ce ne seraient pas des normes sanitaires qui serviraient à fixer les seuils de rejets autorisés, mais plutôt ce dont Golfech serait techniquement capable - une réglementation "sur mesure", en somme.

"Autrefois, on distinguait les rejets chimiques, radioactifs et thermiques, explique Pierre Kung de Stop Golfech, mais désormais tout est rassemblé. Affirmer que Golfech diminue ses rejets est une tromperie, car si certains rejets comme les gaz polluants radioactifs ou les polluants liquides radioactifs sont bel et bien en baisse, c'est faux pour de nombreux autres rejets, comme l'acide borique ou le tritium qui atterrissent dans la Garonne." Ceci posé, les antinucléaires n'ont donc aucun état d'âme à recourir à une forme de désobéissance civile qu'ils baptisent poétiquement "la fissuration" de l'enquête publique - allusion à la fissuration des réacteurs nucléaires qu'ils ne cessent de dénoncer.

Une chose est sûre, pour radicale qu'elle soit, cette action ne devrait pas priver grand monde de lecture. Le caractère largement abscons des milliers de pages de l'enquête publique suffit normalement à dissuader quiconque de s'approcher d'un tel assomoir. "Même des universitaires ne sont pas parvenus à s'y retrouver dans ce qui concerne l'impact sur la santé" conclut Alain Jean.

Extrait du tract diffusé lors de l'action menée à Golfech par les fissureurs volontaires.

Je fissure, tu fissures, nous fissurons car l'énergie nucléaire est :

- Criminelle, car produisant des déchets que l'on ne sait pas neutraliser, et qui SERONT MORTIFERES pendant des dizaines de milliers d'années. La radioactivité émise par ces déchets ne peut pas être perçue par les organes sensoriels des êtres vivants : seul du matériel sophistiqué permet de révéler la menace qu'ils constituent : ils hypothèquent l'avenir des générations futures. Nous estimons (les chiffres n'étant pas fournis par EDF) que les deux seuls réacteurs de Golfech ont produits 700 tonnes de déchets haute activité vie longue.

- Dangereuse, même en fonctionnement normal, les centrales rejettent des polluants radioactifs dans l'air et dans l'eau. Le risque d'accident majeur, autrefois nié, est reconnu aujourd'hui comme possible. La France s'y prépare à travers des exercices autour des sites nucléaires ainsi que la distribution de pastilles d'iode. Le risque d'accident croît avec le vieillissement des installations et l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence.

- Stérilisante, puisque depuis des décennies il empêche la recherche et l'investissement dans les énergies alternatives. Sa relance (EPR) ne ferait qu'aggraver cette situation.

- Ruineuse, même, si comme le prétend EDF, elle inclut dans le prix du kWh le coût du démantèlement et de la gestion des déchets. L'ancien Directeur d'EDF déclarait en décembre 2003 qu'EDF devait investir 20 milliards d'euros dans la maintenance de ses réacteurs : alors que son déficit est énorme : où EDF va-t-elle sortir tout cet argent ?

- Inutile, car d'autres pays comparable au notre en matière de développement font avec succès le choix de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

()

Alors , venez exprimer votre opinion a l'occasion de la DARPE de Golfech, du 30 mai au 13 juillet, venez signifier que l'enquête d'utilité publique à laquelle vous êtes conviés n'est qu'un simulacre de démocratie.

Fissurez avec nous les dossiers de l'enquête " d'utilité publique " sur la DARPE.

Pour que le dossier soit vraiment à l'image des réacteurs fissurés de Golfech,

Pour fissurer le consensus de nos décideurs !

Sécurité nucléaire : 1300 serrures à changer !

Le laboratoire nucléaire américain de Lawrence Livermore en Californie va devoir changer quelque 100.000 serrures dans ses bâtiments, à la suite de la perte d'une douzaine de clés passe-partout dont trois magnétiques, selon un rapport gouvernemental.

Dans son rapport, M. Friedman a averti que "la perte de ces passe-partout ainsi que le retard dans la notification de ces disparitions posent la question de la vulnérabilité de la sécurité du laboratoire".

Source : AFP - 07/11/04

Répertoire des communes à risques écologiques

Créé par le Ministère de l'Ecologie, le site : www.prim.net est consacré à prévention des risques naturels et industriels. Il propose notamment aux internautes de prendre connaissance des risques environnementaux encourus dans leur commune. La rubrique "Ma commune face au risque majeur" est actualisée deux fois par an à partir des données fournies par les Préfectures. Pour chaque commune, il est indiqué le type de risques auxquels sont confrontés les habitants (inondation, glissement de terrain, transports et industries dangereuses).

Pour en savoir plus : www.prim.net

Contacts et conseils (mode d'emploi de l'action) :

- Daniel Roussée a initié et a coordonné cette action : daniel.roussee@wanadoo.fr - Tel. 06 61 97 83

- Monique Guittenit : monique.guittenit@free.fr

- Marc Saint-Aroman : S.A.M@wanadoo.fr

En savoir plus :

Marc Saint-Aroman a effectué une analyse extrêmement poussée du dossier d'enquête publique. Sa synthèse très circonstanciée ; avec quantité de chiffres et schémas, est parue dans la publication de Stop Golfech de mai 2005. Pour recevoir ce bulletin, envoyez 2,5 euros à : Stop Golfech 148, rue Gérard Duvergé 47000 Agen - Chèque à l'ordre de : Stop Golfech (abonnement un an : 10 euros minimum).